



## « Le point de vue de la Société Rhône Energies Fos-sur-Mer SAS »

La société Rhône Energie Fos-Sur-Mer SAS est une Industrie de raffinage de produits Pétroliers, qui aide la France à rester souveraine dans un marché et une compétitivité mondiale déséquilibrés.

### Notre Identité :

Un industriel historique, autonome et responsable.  
*Employeur de référence, ancré dans son territoire depuis près de 60 ans, qui a su évoluer et innover pour répondre aux demandes du marché.*

### Notre champ d'action :

Un garant de la sécurité énergétique du territoire, référent en sécurité et en fiabilité d'approvisionnement. *Rhône Energies joue un rôle clé dans la sécurité énergétique du sud de la France, en assurant un approvisionnement local, fiable et compétitif en carburants. Grâce à sa situation géographique stratégique et à sa capacité à desservir les marchés routiers, maritimes et aériens, le site est un maillon essentiel pour répondre aux besoins énergétiques du territoire.*

### Notre Ambition :

Un acteur engagé dans une transition énergétique maîtrisée.  
*Tout en assurant la continuité de son rôle stratégique pour le territoire, Rhône Energies anticipe les transformations du secteur, explore de nouvelles pistes d'évolution et contribue aux réflexions collectives autour de la transition énergétique*

### Rhône Energies Fos sur Mer

BP 50049 – Route du Guignonnet  
13771 Fos sur Mer Cedex – France  
TEL : 04 20 93 75 00  
Site Internet : rhoneenergies.eu



**TITRE : *Pas d'industrie bas carbone sans réseau Electrique dimensionné, fiable, avec un cout de transport compétitif et aide à l'investissement.***

### **Une industrie bas carbone exige un réseau électrique robuste et soutenu**

La transition vers une industrie bas carbone est au cœur des politiques énergétiques et climatiques européennes. Elle repose sur une électrification massive des procédés industriels, une intégration accrue des énergies renouvelables et une réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, cette ambition ne peut se concrétiser sans un réseau électrique dimensionné, fiable, et financièrement soutenu. L'infrastructure électrique devient ainsi un pilier stratégique de la décarbonation industrielle. Nous estimons qu'il faudra augmenter de trois fois notre capacité de raccordement d'ici 2040, par paliers.

### **Un réseau sous pression**

L'électrification des usages industriels implique une augmentation significative de la demande en électricité, tant en puissance qu'en énergie. Les industries lourdes, comme la métallurgie, la chimie ou la logistique, qui devront transitionner vers des énergies bas carbone, doivent pouvoir accéder à une alimentation électrique stable, continue et suffisante. Or, dans de nombreuses zones industrielles, le réseau actuel est sous-dimensionné, incapable de supporter les nouveaux besoins sans upgrades majeurs.

Cette insuffisance technique se traduit par des retards de projets, des surcoûts imprévus, voire des abandons d'initiatives de décarbonation. Le réseau devient alors un frein structurel, là où il devrait être un accélérateur de transition. Il est donc impératif d'anticiper les besoins futurs et de planifier des investissements massifs dans les infrastructures électriques.

### **La fiabilité du réseau : une condition non négociable**

Au-delà de la capacité, la fiabilité du réseau est essentielle. Les processus industriels sont souvent sensibles aux variations de tension, aux coupures ou aux instabilités. Une alimentation électrique défaillante peut entraîner des arrêts de production, des pertes de matières premières, voire des risques pour la sécurité des installations. Dans un contexte de compétitivité internationale, ces aléas ne sont pas tolérables.

La fiabilité passe par des renforcements de lignes, des postes de transformation modernisés, des systèmes de stockage et une gestion intelligente de la charge, des redondances de distributions. Ces éléments techniques doivent être intégrés dans une vision globale, coordonnée entre les gestionnaires de réseau, les industriels et les pouvoirs publics.

### **Le financement :**

Un levier indispensable.

Les investissements nécessaires pour adapter le réseau sont considérables. Ils concernent non seulement les infrastructures physiques, mais aussi les systèmes numériques de pilotage, les dispositifs de flexibilité et les solutions de cybersécurité. Pour les industriels, ces coûts d'upgrade du réseau représentent souvent un obstacle financier, surtout dans les secteurs à faible marge ou en mutation, le **coût des upgrades du réseau** imputé à l'industriel demandeur en vue de son projet constitue un frein majeur.

Les investissements nécessaires pour renforcer les lignes, installer des postes de transformation ou intégrer des solutions de stockage sont considérables.

Or, ces coûts ne peuvent être supportés uniquement par les industriels, surtout dans un contexte de compétitivité internationale et dans la mesure où ces projets de décarbonation sont rendus obligatoire par le législateur.

Si ces coûts de transports, actuellement levier de compétitivité pour les industries françaises, étaient revus significativement à la hausse suite aux investissements de RTE, alors cette compétitivité se verrait affectée durablement. C'est pourquoi des **aides à l'investissement (CAPEX)** ou des **mécanismes de défiscalisation** sont indispensables.

Elles pourraient prendre la forme de subventions, de prêts bonifiés ou de défiscalisation ciblée des dépenses liées à l'amélioration du réseau. Ces mécanismes permettraient de réduire le coût d'entrée dans la transition bas carbone et de sécuriser les projets industriels. Ils doivent être conçus de manière transparente, accessible et cohérente avec les objectifs climatiques nationaux et européens.

### **Une approche systémique et territoriale**

Enfin, il est crucial d'adopter une approche systémique.

Le réseau électrique ne peut être pensé indépendamment des politiques industrielles, de l'aménagement du territoire et des stratégies énergétiques.

Les collectivités locales, les gestionnaires de réseau (comme RTE ou Enedis), les industriels et l'État doivent travailler ensemble pour identifier les zones prioritaires, planifier les investissements et garantir une équité territoriale. Nous soulignons ici que nous subissons déjà une iniquité internationale en termes de législations, de fiscalité et donc de compétitivité.

Certaines régions industrielles, comme notre zone de Fos sur Mer, ont des besoins spécifiques et urgents.

Sans une coordination fine, le risque est de créer des déséquilibres régionaux, où certaines zones avancent rapidement vers la neutralité carbone, tandis que d'autres restent bloquées par des contraintes d'infrastructure.

## CONCLUSION

L'industrie bas carbone ne peut exister sans un réseau électrique dimensionné, fiable et soutenu financièrement.

Ce réseau est le socle sur lequel repose toute stratégie de décarbonation industrielle. Les investissements dans les infrastructures électriques doivent être considérés comme prioritaires, et prioritairement réservés aux industriels, au même titre que les innovations technologiques ou les changements de procédés.

À travers des aides ciblées et une planification territoriale intelligente, la France peut faire de son réseau électrique un levier de compétitivité et de durabilité pour son industrie.

Mais en l'absence de calendrier clair, d'incitation, et de concertation avec les industriels pour dynamiser les projets de décarbonation, un risque accru de désindustrialisation du pays existera.

